



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'état d'urgence est déclaré

Vaudreuil-Dorion, le 27 avril 2019 – Le maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon, vient de déclarer l'état d'urgence local pour une durée minimale de 48 heures. Cette décision a été prise en raison du sinistre majeur qui frappe certains secteurs de la Ville de Vaudreuil-Dorion et des prévisions hydrométéorologiques qui confirment une hausse du niveau de la rivière des Outaouais.

La déclaration de l'état d'urgence local s'inscrit dans la continuité du plan de mesures d'urgence mis en place par la Ville de Vaudreuil-Dorion depuis le début de la crue des eaux. En vertu de cette déclaration, le maire et le coordonnateur municipal de la sécurité civile sont habilités à agir au nom de la Ville et à exercer tous les pouvoirs prévus à l'article 47 de la Loi sur la sécurité civile, dont :

- contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
- accorder, pour le temps jugé nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou des dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la Ville;
- ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'elle détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement ainsi qu'à leur sécurité.

La Ville de Vaudreuil-Dorion a déployé tous ses effectifs afin de sécuriser le territoire et de soutenir les sinistrés. Le comité de coordination de sécurité civile suit de près la situation et demande aux citoyens d'être vigilants. La ligne téléphonique réservée aux inondations est toujours disponible 24 h sur 24 (450 455-3371, poste 2805). Les citoyens sont invités à suivre l'évolution de la situation en consultant régulièrement le site Internet et la page Facebook de la Ville.